

FOOTBALL CLUB DE SAINT-MANDÉ

31 rue Allard
94160 SAINT-MANDE
Siret : 44815029200010

Stage : AOUT 2024

FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE DU FC SAINT-MANDE

Dates : Du 26/08/2024 au 30/08/2024 au Stade des MINIMES (45 places) Montant : 150€

SEMAINE COMPLETE

INFORMATIONS

Repas : sur place - retour au domicile (rayer la mention inutile)
Autorisation de rentrer seul : OUI - NON (rayer la mention inutile)

LE STAGIAIRE

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE : LOCALITE :

CODE POSTAL : TEL :

EMAIL :

DOCUMENTS A FOURNIR

La validation de l'inscription ne seras effective qu'a réception de:

. La Fiche d'inscription datée et signée et le chèque à l'ordre du FC Saint-Mandé

Ensemble à renvoyer ou à déposer : FC SAINT-MANDÉ - Stage - 31 rue Allard - 94160 Saint-Mandé

DATE LIMITE D'INSCRIPTION (Dossier déposé) le 21 AOUT 2024

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madameautorise mon enfant
..... à participer aux activités proposées par le FC. Saint Mandé dans le cadre
du stage de football.

Saint Mandé, le/...../.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Tenue football (maillot, short, chaussettes, protège-tibias, baskets, gourde)
- Tenue de rechange pour activités + tennis propre, survêtement, coupe-vent/pluie

PROGRAMME DE LA SEMAINE

• 8h30 à 9h00 : Accueil

- 9h30 à 11h00 : Entraînements
- 11h15 à 11h30 : Temps libre
- 12h00 à 13h00 : Repas **(Micro ondes à disposition)**
- 13h00 à 14h00 : Temps calme
- 14h00 à 16h30 : Matches de Football sous forme de tournoi ou animations.
- 17h00 à 17h30 : Goûter + départs stagiaires

OBJECTIF DU STAGE

En plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, le club s'engage durant le stage à enseigner le Football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.

LE CLUB S'ENGAGE A

- Assurer la sécurité des licenciés durant les horaires de fonctionnement du stage,
- Donner la meilleure formation possible en matière technique, physique et morale,
- Mettre à disposition des installations permettant de respecter les règles élémentaires d'hygiène.

SOUS LA TUTELLE DE SES PARENTS, LE JOUEUR(EUSE) S'ENGAGE A

- Respecter l'ensemble des personnes intervenant durant le stage (éducateurs, dirigeants, parents),
- Respecter lors des rencontres jouées, l'arbitre, ses partenaires et ses adversaires,
- Participer et être ponctuel,
- Prendre le plus grand soin des installations, du matériel et des équipements mis à sa disposition,
- A venir avec sa tenue de football ainsi qu'une tenue complémentaire pour les autres activités.

LES PARENTS S'ENGAGENT A (Merci de respecter ces cinq points)

- **Accompagner leur enfant le matin entre 8h30 et 9H00 sur le lieu du stage,**
- **S'assurer de la présence de l'encadrement avant de repartir,**
- **Récupérer leur enfant entre 17h00 et 17h30 sur le lieu du stage,**
- **Respecter les horaires de début et fin de journée,**
- **Prévenir l'encadrement en cas d'absence ou de retard.**

OBSERVATIONS

- La responsabilité du FC. Saint -Mandé ne pourra être engagée hors horaires établis.

CONDITIONS FINANCIERES

- Le montant comprend les frais de matériel, goûters et d'activités, d'encadrement par du personnel diplômé et la Responsabilité civile du club. Le paiement s'effectue lors de l'inscription de l'enfant par chèque à l'ordre du FC. Saint-Mandé.
- Annulation du FC. Saint-Mandé dans le cadre d'un nombre inférieur à 14 stagiaires : remboursement des inscriptions
- Désistement de la part du stagiaire : celui-ci doit intervenir 3 jours avant le début du stage, passé ce délai aucun remboursement des frais d'engagement ne sera effectué.